



SOUS-PREFECTURE DE GRASSE

Grasse, le 06 avril 2010

Le Sous-Préfet

Monsieur le Conseiller Régional,

Vous avez appelé mon attention sur la situation, au regard du logement, de Mme S

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai saisi la Mission Logement - Hébergement de la Direction Départementale pour la Cohésion Sociale, pour faire le point sur l'état d'avancement de l'instruction de sa demande de logement social

S'agissant de la procédure d'expulsion locative engagée à son encontre, j'ajoute que j'ai décidé de reporter de quatre mois la mise en œuvre du concours de la force publique que j'avais accordé à l'huissier poursuivant à compter du 12 avril 2010, afin de permettre aux services sociaux - sur leur demande expresse - de finaliser le montage d'une solution temporaire d'hébergement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Régional, en l'expression de ma considération distinguée.

Claude SERRA

*Monsieur Gérard PIEL
Conseiller Régional P.A.C.A.
Conseiller Municipal d'Antibes
Hôtel de Région - 27, place Jules Guesde
13481 MARSEILLE CEDEX 20*